

LES BEURRERIES DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

par Pierrette Maurais



*Première beurrerie-école de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(Archives de la Côte-du-Sud)*

À la fin du XIX^e siècle, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nous retrouvons deux fabriques de fromage qui confectionneront aussi par la suite du beurre. La première ouvre ses portes en 1881 et la deuxième en 1889. L'École d'agriculture construira une beurrerie en 1896. L'année 1970 verra la fermeture du dernier de ces établissements encore existants.

La fromagerie de François Gendron. La première fromagerie industrielle au Québec a vu le jour en 1856 à Dunham¹. Ce mouvement prendra de plus en plus d'essor à partir de 1865. En 1874, on parle d'en ouvrir une à Sainte-Anne-de-la-Pocatière². Cela ne s'est pas concrétisé car Joseph-Alexandre-Hilarion Martin note que François Gendron établit la

première fromagerie de Sainte-Anne le 23 octobre 1881³. En fait François Gendron était associé avec son frère Joseph et son oncle Simon. Le 9 décembre 1881, une entente est signée entre soixante-quatorze patrons [cultivateurs] qui s'engagent envers Simon Gendron, cultivateur de Sainte-Rosalie, Joseph Gendron fromager de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Fran-



*La beurrerie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(Archives de la Côte-du-Sud)*

çois Gendron cultivateur⁴ de Sainte-Rosalie de fournir le lait de leurs vaches à la fromagerie que les Gendron vont fonder en autant que le transport soit fourni⁵. Dans ce document Joseph agit comme procureur de François. Ce dernier n'est donc pas sur place mais c'est lui, comme nous le verrons plus tard, qui s'occupera de la fromagerie. Le premier métier qu'exerça François fut cordonnier et ce jusqu'en 1881 où il se recycle en fromager. A-t-il appris le métier de son frère Ambroise, qui habite chez lui à Sainte-Rosalie lors du recensement de 1881, et qui est fromager? La *Gazette des Campagnes* du 19 janvier 1882, rapporte « que les MM. Gen-

dron qui dirigent avec succès des fromageries à St-Gervais, St-Pierre et à St-Roch-des-Aulnaies⁶ ont bien voulu se mettre à la tête du mouvement [...]. M. Joseph Gendron⁷, fabricant de la fromagerie de Ste-Anne est actuellement à l'oeuvre pour la construction d'une fromagerie en même temps que se fait le charroriage de la glace. Ce monsieur que nous avons vu ce matin, nous informe qu'il a déjà une liste de 95 cultivateurs qui se sont engagés à lui fournir chacun le lait de plusieurs vaches. Si les engagements sont suivis, nous ne doutons pas que M. Gendron puisse fabriquer au-delà de cent mille livres de fromage dans le cours de l'été pro-

chain. »⁸ En un mois le nombre de patrons a donc augmenté d'une vingtaine de personnes. Cette fabrique était située près de la rivière Saint-Jean, non loin du moulin seigneurial, du côté sud du chemin. Dès 1883, François Gendron est à la tête des entreprises de Sainte-Anne et de Saint-Roch. En 1884, on produit 119 367 livres de fromage avec un revenu de 11 852,19\$ pour cette première et 81 045 livres de fromage et 7 969,93\$ pour cette dernière⁹. Gendron parle même d'adjoindre dès l'année suivante une beurrerie à ses fromageries. Il entreprend des pourparlers avec le Collège de Sainte-Anne, qui gère l'École d'agriculture, à ce sujet. La Corporation de cette institution en discute le 5 mars 1885 : « au sujet d'une beurrerie qu'il s'agirait d'établir à la ferme et il a été décidé que le Collège donnerait \$500 si le gouvernement qui désire que cela se fasse donne à cet effet un montant suffisant. Il s'agit aussi d'entrer pour cela en société avec M. Gendron fabricant de fromage de cette paroisse. »¹⁰ En 1886 la fromagerie de Sainte-Anne compte 160 patrons¹¹ mais la beurrerie n'est pas encore opérationnelle. Gendron désire déménager sa fromagerie au centre du village, y fabriquer aussi du beurre et se rapprocher de l'École d'agriculture dont il souhaite recevoir les élèves en apprentissage. Il cherche à cet effet, en mars 1887, un bon fabricant de beurre et de fromage ainsi que deux apprentis¹². Sachant que le gouvernement hésite entre l'aider, lui, ou la ferme de l'École d'agriculture il écrit, le 31 mars, au député Charles-Antoine-Ernest Gagnon en mentionnant les sacrifices faits pour s'installer à Sainte-Anne et ajoute : « Vous n'êtes pas sans savoir qu'un octroi a été voté sous le gouverne-



*Papier d'emballage de la beurrerie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(Archives de la Côte-du-Sud)*

ment Ross de 1 000\$ payable en trois ans aux écoles d'agriculture [pour établir des beurreries]. Pourquoi donc moi qui est (sic) prêt à m'installer près de l'école d'agriculture si on me donne de l'encouragement de la part du gouvernement, ne m'accorderait-on pas une certaine allocation qui me mettrait en moyen de faire profiter la ferme modèle et les élèves de l'école d'agriculture. »¹³ Il précise

aussi que la manufacture qu'il dirige dans le comté de l'Islet¹⁴ sera sur un pied d'égalité avec celle de Sainte-Anne s'il obtient la subvention. Il a aussi les appuis du député Gilbert Miville Deschênes et de la famille Dupuis pour ce faire. Le 4 avril il reçoit la réponse que l'affaire est réglée et qu'il devra s'entendre avec le directeur de l'école l'abbé Louis-Octave Tremblay¹⁵. Voici ce que l'on retrouve dans les

procès-verbaux de la Corporation du Collège à ce sujet : « M. Gendron avec qui on était entré en pourparlers pour le loyer d'un terrain au mois d'octobre 1886 transportera sa fabrique au village, le collège lui fournit de l'aide, et les élèves de l'école furent admis à la beurrerie. »¹⁶ Gendron loue, le 4 mai 1887, un terrain appartenant au Collège pour 30 ans avec le droit d'utiliser la fontaine qui se trouve

près de la clôture de la ligne du sud-est pour y installer sa fabrique de fromage et de beurre¹⁷. Il s'agit d'une partie du lot 219 sur la rue Dionne, ancienne rue de la beurrerie, à l'endroit où est situé le bloc appartements *Le 22*. Voulant toujours s'améliorer Gendron recevra dans ses locaux, du 27 juin au 2 juillet 1892, le cours pratique de fromagerie dispensé par la Société d'industrie laitière¹⁸. Le 4 octobre 1902 il vend à Joseph Blanchette sa fromagerie beurrerie à deux étages avec une maison et cuisine d'été attenante, un hangar et une porcherie pour le prix de 2 700\$. Il décède peu après, le 22 décembre. En 1911, elle se retrouve la propriété du notaire Louis-Joseph Bérubé qui la revend en 1912 à Élisée Gagnon. Deux ans plus tard Jean-Baptiste Bergeron l'acquiert et la cède en 1916 à Tancrede Germain. Georges Pelletier en sera propriétaire de 1920 à 1943. Pelletier, lors de son acquisition, arrêtera la fabrication du fromage. En 1943 elle devient propriété de la Société coopérative agricole de beurrerie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui la cède en 1960 à la Société coopérative agricole de Saint-Jean-Port-Joli qui deviendra en 1966 la coopérative agricole de la Côte-du-Sud. Elle ferme ses portes en 1970 et sera démolie peu après.

La fromagerie de Joseph Boucher. Le forgeron François Boucher donne à son fils Joseph, le 23 août 1888, le terrain où est construite sa forge. Il s'agit du lot 605 situé au sud-ouest du pont enjambant la rivière Saint-Jean non loin du moulin seigneurial¹⁹. Boucher y ouvrira une fromagerie en 1889²⁰. Il décède en 1902 et son frère Alphonse la vend, le 11 septembre, au cultivateur Armand Miville Deschênes pour le prix de 360\$²¹. Il semblerait,

d'après J. A. Lavoie, que Deschênes ait eu le mandat de treize cultivateurs de Sainte-Anne d'acheter la fromagerie²². Une fois la chose faite, un syndicat de beurrerie fut créé et reçut ses lettres patentes le 14 octobre 1905 sous le nom de la Fabrication de beurre et de fromage de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière comté de Kamouraska et ce syndicat comprenait 54 patrons²³. La fabrique est vendue, à la fin de l'année 1905, à la société Joseph Blanchette et cie²⁴ au montant de 2600\$. Blanchette fait faillite en 1911 et la fabrique est reprise par Antonio Gendron qui la cède un an plus tard au notaire Louis-Joseph Bérubé qui fermera l'établissement qui nuisait à celui qu'il faisait exploiter dans le village.

La beurrerie de l'École d'agriculture.²⁵ Sur la ferme de l'École d'agriculture, on fabriquait du beurre domestique pour alimenter les prêtres et les élèves de l'École et du Collège. Les étudiants apprenaient donc à faire ce genre de beurre. Avec l'arrivée des fabriques industrielles on s'interroge : Doit-on en avoir une? La direction considère qu'on doit former des cultivateurs et non des beurriers fromagers et que le coût d'une installation industrielle est trop élevé. En 1884 le commissaire à l'agriculture, John J. Ross, décide de rattacher aux écoles d'agriculture de telles fabriques. La Corporation du Collège prendra entente avec le beurrier fromager François Gendron pour recevoir ses élèves. Cela ira en 1896 avant que l'École d'agriculture ait sa propre fabrique. Elle sera située à l'endroit où se trouve l'ITA actuel. Une nouvelle beurrerie sera construite, en 1912, près des bâtiments de ferme sur la route 230.

Références

1. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article640/Fromages_du_Qu%C3%A9bec.html#.WlkS6CN7RTY.
2. *Gazette des campagnes*, 12 novembre 1874, p. 23.
3. Archives de la Côte-du-Sud (ACDS), F100/402/14.
4. Le recensement de 1881 mentionne qu'il est cordonnier. Il a donc délaissé ce métier cette même année et a dû être cultivateur un court temps.
5. Greffe F. L. Moreau, n° d'enr. 18895.
6. À Saint-Roch, le bureau de direction a été formé le 6 janvier 1881. *Gazette des campagnes*, 27 janvier 1881, p. 215.
7. Joseph Gendron étant aussi menuisier a probablement participé directement à cette construction.
8. *Gazette des campagnes*, 19 janvier 1882, p. 198.
9. *Gazette des campagnes*, 4 décembre 1884, p. 135.
10. ACDS, Procès-verbaux de la Corporation du Collège, 6 mars 1885, p. 22.
11. *Gazette des campagnes*, 14 janvier 1886.
12. *Gazette des campagnes*, 24 mars 1887, p. 175.
13. ACDS, F126/33/19.
14. Celle de Saint-Roch-des-Aulnaies.
15. ACDS, F126/33/20.
16. ACDS, Procès-verbaux de la Corporation du Collège, 1887, p. 5-6.
17. Greffe L. J. Bérubé, n° d'enr. 23559.
18. *Journal d'agriculture illustré*, juillet 1892.
19. Greffe L. J. Bérubé, n° d'enr. 22299.
20. ACDS, Notes de J. A. Lavoie F001/21/6.
21. Greffe L. J. Bérubé, n° enr. 29591.
22. ACDS, Notes de J. A. Lavoie F001/21/6.
23. Greffe L. J. Bérubé, n° enr. 31296.
24. Propriété de Joseph Blanchette, fromager, et Iréné Valcourt.
25. Tiré de *L'École et la Faculté 1859-1962*, Ulric Lévesque, p. 87-88.